

ENVOI PAR COURRIER ET PAR TÉLÉCOPIEUR : (819) 763-3202

Québec, le 12 juin 2003

Monsieur Luc Bélisle  
Direction de l'aménagement  
Société de la faune et des parcs  
180, boul. Rideau, bureau 1.04  
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 1N9

**Objet : Projet d'aménagement hydroélectrique à Angliers**

Monsieur,

À la suite de l'audience publique sur le projet précité, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, désire obtenir des renseignements concernant :

▪ **la dévalaison de la faune ichthyenne et l'effet d'entraînement**

- Est-ce que le projet est de nature à entraîner une plus grande dévalaison des individus (faune ichthyenne) et une sélection différente des espèces à la suite des conditions différentes au canal d'amenée et à la prise d'eau par rapport à celles au barrage actuellement ?
- Est-ce qu'il existe des modèles prédictifs pour estimer la portion des populations de poissons susceptibles d'être entraînés dans les centrales ?

▪ **les frayères**

Compte tenu des quelques spécimens d'Esturgeon jaune susceptible de résider dans le petit réservoir des Quinze :

- Est-ce que les conditions (hydrodynamique, type de substrat, profondeur, etc.) retrouvées dans une frayère à Doré et à Corégone seraient suffisantes pour permettre la fraie de l'Esturgeon jaune ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 20 juin prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Marie-Ève Rochette  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission